

Délibération

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le 08/12/2025

ID : 022-200067981-20251125-DEL2025_11_246-DE

Département des Côtes d'Armor

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 25 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 25 novembre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY *Gwénaëlle* (*suppléante*) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; CORBEL *Samuel* (*suppléant*) ; DOYEN Virginie ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR *Daniel* (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; PAGNY Gilles ; MOURET Patricia ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; TERTRAIS *Isabelle* (*suppléante*) ; THOMAS David (*suppléant*) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOULANGER Servane à CHAPPÉ Fanny ; DUMAIL Michel à GUILLOU Rémy ; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoit ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Jean-Yvon à ÉCHEVEST Yannick ; RASLE-ROCHE Morgan à GOUAULT Jacky ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE VAILLANT Gilbert ; PONTIS Florence ; QUENET Michel ; SALOMON Claude ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	64
Procurations	07
Votants	71
Absents	17

Date d'envoi de la convocation : mercredi 19 novembre 2025
Secrétaire de séance Gilbert LE BLEVENNEC

Délibération

DEL2025-11-246

GENS DU VOYAGE : CRÉATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

08/12/2025

ID : 022-200067981-20251125-DEL2025_11_246-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;

Vu la circulaire UHC/IUH1/12 n°2001-49 du 5 juillet 2001 relative à l'application de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 ;

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté et plus particulièrement son article 149 ;

Vu l'arrêté n° 2019-1478 du 26 décembre 2019 relatif aux aires permanentes d'accueil et aux terrains familiaux locatifs destinés aux gens du voyage et pris pour l'application de l'article 149 de la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté ;

Vu le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage des Côtes d'Armor 2019-2025 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 avril 2022 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération dispose de la compétence obligatoire : création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueils des gens du voyage et des terrains familiaux ;

Considérant que les Terrains Familiaux Locatifs de Guingamp-Paimpol Agglomération situés au 2, Douar An Outrach à Saint-Agathon, sont en cours de construction et que les travaux devraient être achevés courant avril 2026 ;

Considérant que leur statut d'occupation sera de type locatif s'appuyant sur la signature d'un bail conforme au modèle établi par arrêté du ministre chargé du logement ;

Considérant que la mise en service ou la vacance des Terrains Familiaux Locatifs doit faire l'objet d'un avis de publication auprès des gens du voyage, et que les dossiers de demandes doivent être examinés par une commission d'attribution ;

Considérant qu'il est nécessaire de créer au sein de Guingamp-Paimpol Agglomération une commission d'attribution afin de statuer sur l'attribution des terrains familiaux locatifs ;

Considérant le Règlement Intérieur de la commission d'attribution joint en annexe ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité :

- Se prononce favorablement sur la création d'une commission d'attribution des Terrains Familiaux Locatifs,
- Approuve sa composition telle que proposée, à savoir :
 - o Le Président de l'EPCI ou son représentant,
 - o La Maire de la commune de Saint-Agathon, ou son représentant,
 - o La Vice-président de Guingamp-Paimpol Agglomération en charge de la revitalisation des centralités, au logement et à l'habitat,

Délibération

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le 08/12/2025

ID : 022-200067981-20251125-DEL2025_11_246-DE

- Le Préfet ou son représentant,
- Le bailleur, lorsque la gestion n'est pas assurée par l'EPCI ou par la commune,
- Un représentant de l'association ITINERANCE, association représentative des gens du voyage et de la diversité de leurs modes d'habitat et de vie,
- Le Maire de Ploumagoar ou son représentant, compte tenu de la proximité géographique des Terrains Familiaux Locatifs avec cette commune,
- L'élu en charge des gens du voyage au sein de Guingamp-Paimpol Agglomération,
- Un représentant de la société en charge de la gestion des équipements dédiés à l'accueil des gens du voyage pour Guingamp-Paimpol Agglomération,
- L'agent en charge de l'accueil des gens du voyage au sein des services de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

Le Secrétaire de séance,
Gilbert LE BLEVENNEC

